

COMPTE RENDU DU CTL DU 24 JUIN

présents :

FO
Solidaires
CFTC
UNSA

le secrétariat adjoint est assuré par Solidaire

les liminaires :

FO
Solidaires
CFTC

Point 1 fermeture de l'antenne de Fauquembergues au 31 août 2022 (pour avis)

Après avoir récemment annoncé la création d'une antenne pérenne à Fauquembergues, voilà qu'elle va disparaître. La municipalité n'ayant plus d'attrait pour la trésorerie locale (plus d'accueil au public) elle a décidé de dédier les locaux à une agence notariale.

Les 2 agents C intégreront leur nouveau service dès le 11 juillet ; l'agent B part très prochainement en retraite. un France Service s'est créé courant 2022.

la PRS sera de 5000€, tous les agents concernés auront la PRS

accueil des régisseurs : vont à la banque postale

1 TPE au SGC, 1 caisse au SGC

Vote UNSA : abstention

Point 2 le NRP au 1^{er} janvier et 1^{er} septembre 2023 (pour avis)

Les derniers effets du NRP dans le 62.... les opérations de destructions dues au NRP s'arrêtent en 2023

Rappel des dates :

Opérations au 1^{er} janvier 2023 :

transformation du SIE de Montreuil en antenne du SIE de Boulogne

création du SGC de Boulogne

suppression du SIE de St Omer et transformation en antenne du SIE de Calais

création du SGC de Calais

Opérations au 1^{er} septembre 2023 :

création du SGC de St Pol sur Ternoise

- Suppression du SIE de Montreuil et transformation en antenne pérenne du SIE de Boulogne
- Suppression du SIE de St Omer et transformation en antenne pérenne du SIE de Calais
- Création du SGC de Boulogne par Transfert des trésoreries de Desvres Marquise et Outreau
- Création du SGC de Calais par la transformation de la trésorerie municipale de Calais et transfert des trésoreries d'Audruicq et Guines
- Création du SGC de St Pol sur Ternoise par transformation de la trésorerie de St Pol et transfert des trésoreries d'Avesnes le Comte, Aubingy, Frévent et Pernes

fiche N°1 suppression du SIE de Montreuil

création d'une antenne pérenne sur Montreuil

remboursement crédit de TVA : centralisé sur Boulogne

accueil sur rendez-vous

emplois concernés :

2 IDIV HC 3A 22B 4C

***Défendre la laïcité et la liberté, Etre Efficace et Utile,
Négocier et Agir pour défendre nos droits !***

organisation :

- un pôle comptabilité à Boulogne (4 agents)
- un pôle RAR-RC TVA (7 agents)
- un pôle « vie de l'entreprise et gestion-restitution » (13 agents)
- un pôle transverse (gestion du courrier, numérisation archivage, accueil téléphonique ; 2 agents)

conditions de vie :

restauration : inchangée

parking : inchangée

les agents changeant de service au 1^{er} janvier , ils doivent participer au mouvement local avec priorité pour restructuration de service.

Fiche N°2 suppression du SIE de St Omer

création d'une antenne sur St Omer du SIE de Calais

emplois concernés :

1 IDIV HC 2A 17B 6C

organisation :

- un pôle comptabilité (3 agents, centré sur Calais avec travaux à distance par les agents de St Omer)
- un pôle « vie de l'entreprise » (10 agents) répartition alphabétique sauf la gestion CFE répartie selon un critère géographique
- un pôle « contrôle relance » (7 agents)
- un pôle recouvrement (3 agents)

l'accueil physique sur rendez-vous sera assuré sur les 2 sites en fonction des demandes des usagers et de la nature de la demande

Fiche N° 3 création du SGC de Boulogne

(nota : le site de Boulogne basculera en TOIP pour son réseau téléphonique)

transfert des trésoreries de Desvres, Outreau et de Marquise

éloignement du domicile pour une majorité d'agents, l'accès au CDFP n'est pas facile, idem les parkings

organisation du travail (préconisé en pôle recouvrement et recette) sera au choix du responsable du SGC (qui aura la possibilité de mettre en place une autre organisation.

Emplois concernés :

	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
Trésor Boulogne	1					
Trésor Outreau	(1)		1	4	1	6
Trésor Desvres		(1)		2	2	4
Trésor Marquise		(1)		2		2
redéploiement			1		1	
SGC BOULOGNE	1		3	13	4	21

le SGC sera implanté au 1^{er} étage sur 246m²

préconisations d'organisation :

3 secteurs (dépense recette et compta)

spécialisation sur certaines missions (paye, marchés publics complexes)

Le secteur Recettes serait chargé de la prise en charge des titres de recettes, du recouvrement amiable et contentieux et du suivi des régies.

Une répartition par nature de produits pourrait être mise en place en matière de recouvrement contentieux.

En fonction du nombre de régies gérées dans le SGC et de la présence de régies à enjeux, un ou plusieurs référents régies seraient désignés.

Le secteur Comptabilité serait chargé de l'ensemble de l'accueil, des encaissements (relevé BDF, chèques résiduels, carte bancaire à la caisse du SGC), du suivi des comptes d'imputations provisoires, de l'exploitation des états de développement de soldes (dont les excédents de versement).

***Défendre la laïcité et la liberté, Etre Efficace et Utile,
Négociateur et Agir pour défendre nos droits !***

Il serait chargé du suivi de l'actif et de l'état de la dette.

Il piloterait le suivi des contrôles comptables automatisés et de la campagne des comptes de gestion.

Le suivi des titres de régularisation P503 et le suivi et la fiabilisation des attributions de compensation pourraient être confiés soit au secteur Recettes soit au secteur Comptabilité.

Il sera recherché le juste équilibre entre spécialisation et polyvalence eu égard aux risques liés à l'hyper-spécialisation (perte d'intérêt du travail notamment).

Les habilitations Hélios et l'affectation au groupe de travail dans Hélios devront être en conformité avec l'organisation du poste choisie par le responsable du SGC.

Une attention particulière devra être portée aux paramétrages dans Hélios et à la gestion du workflow, en particulier les éléments non affectés.

A la création du SGC, un serveur partagé sera mis en place. Il pourra être accessible en télétravail.

Fiche N°4 création du SGC de Calais

le standart de Calais risque de descendre au rdc

au 2eme étage de Calais chaque agent de la BDV et du PCE aura son bureau

transfert des trésoreries de Audruicq et de Guines

emplois concernés :

Au 1 ^{er} janvier	IDIV HC ou CSC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL	observations
Tréso Calais	1	1	2	6	6	16	
Audruicq		(1)		3	1	4	A+ est mis en dispo du directeur
Guines		(1)		3	1	4	A+ est mis en dispo du directeur
redéploiement					-1		
SGC Calais	1	1	2	12	7	23	1 C au profit du SGC de Boulogne

l'organisation de travail proposé sera la même que pour le SGC de Boulogne (voir fiche précédente)

création d'une caisse unique au 01/01/2023

La caisse unique actuellement tenue par le SIP de Calais pour le compte de la trésorerie de Calais CH sera étendue aux opérations du SGC de Calais, selon les mêmes modalités.

La caisse de Calais, qui n'est pas un siège de TGI, n'a pas vocation à devenir une caisse résiduelle et sa suppression est envisagée. Pour cela, un chiffrage des opérations de caisse sera réalisé en septembre/octobre ainsi qu'un point sur le développement des possibilités de paiement par internet et auprès des buralistes. (

Les solutions alternatives au paiement en espèces au CDFIP devront être bien en place pour arrêter le calendrier de fermeture de la caisse

Fiche N°5 création du SGC de St Pol

transfert des trésoreries de Aubigny, Avesnes le Comte, Auxi-Frévent et Heuchin-Pernes

on réutilisera la zone vide du rdc (grand plateau) pour installer le SGC, l'antenne SIP va rejoindre le rdc

l'étage sera mis à disposition d'autres administrations (pas de demande à ce jour)

emplois concernés :

Au 1 ^{er} septembre	IDIV HC ou CSC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL	observations
Tréso St Pol		(1)	1	3	3	7	A+ mis à la dispo du directeur
Aubigny		(1)			2	2	A+ mis à la dispo du directeur
Avesnes		(1)		4	1	5	A+ mis à la dispo du directeur
Auxi-Frévent		(1)		1	1	2	A+ mis à la dispo du directeur
Heuchin- Pernes			1	0	1	2	
	1						
SGC St POL	1		2	8	8	19	

que deviennent les emplois A+ mis à disposition ? :
Certains vont financer les CDL
d'autres partiront en retraite
seront affectés selon leurs vœux

Fiche 6 : implantation de CDL

10 postes créés :

CA2BM le poste sera publié sur « emploi public » donc ouvert au public (proposé au grade d'IP + IDIV CN), grade cible : IP et IDIV HC ; en local : IDIV, Aucune candidature locale

implantation :

Au 01/01/2023	SGC de Boulogne (3)
Au 01/01/2023	SGC de Calais (3)
Au 01/09/2023	SGC de St Pol (4)

vote UNSA : abstention

Fiche 7 : mise en place des accueils de proximité en 2023 :

Outreau et Aubigny

ainsi qu'Ambleteuse Anvin Cambrin

dispositif de renforcement mis en place dans les communes ayant perdu une trésorerie (9 France services renforcés)

campagne IR 2023 : 312 accueils de proximité dont 114 dans les espaces france service

RV téléphoniques :3077

1053 contre appels

la DGFIP forme les animateurs sur les grandes lignes de la campagne déclarative et des avis pour promouvoir les services en ligne...

Date de création	localisation	durée
01/01/2023	Outreau	Présence hebdomadaire ou mensuelle d'un agent DDFIP
01/01/2023	Marquise	Présence durant les périodes d'échéance
01/01/2023	Desvres	
01/01/2023	Guines	
01/01/2023	Audruicq	
01/09/2023	Aubigny en Artois	
01/09/2023	Frévent	France services labellisée
01/09/2023	Avesnes	
01/09/2023	Pernes	
Courant 2023	Auxi le château (multi sites)	
Courant 2023	Pas en Artois (multi sites)	
Courant 2023	Hesdin (FS itinérant)	
Courant 2023	Wingles (FS itinérant)	
Courant 2023	Sains en Gohelle	
Courant 2023	Ambleteuse	
Courant 2023	Anvin	
Courant 2023	Cambrin	

vote UNSA : contre

Point N°3 fermeture de la caisse du CDFP de Montreuil

Il s'agit de la caisse en numéraire de la trésorerie de Montreuil, qui selon la direction, a un faible nombre d'opérations résiduelles constatées dans l'application Déméter,

Toutefois eu égard à l'installation du SGC au premier étage du bâtiment, c'est le SIP qui encaissera les paiements par CB.

Communication auprès des élus et des usagers

La trésorerie de Montreuil informera les collectivités locales (par un message dédié ou lors d'échanges au quotidien). Les ordonnateurs seront invités à communiquer largement auprès des citoyens (affichage en mairie, parution au bulletin municipal, site internet ...).

Un affichage sera fait à la trésorerie sur la possibilité de paiement en espèces auprès des buralistes.

pas d'incidence à court terme sur les effectifs (toujours selon la direction)

vote UNSA : contre

Point N°4 Déplacement du siège de la trésorerie hospitalière de Boulogne

Lors du CTL du 26/04 l'UNSA a questionné le directeur sur l'avenir de la trésorerie hospitalière de Boulogne. Réponse du directeur : bail signé sur 9 ans et donc pas de libération des locaux pour l'instant et donc la direction voulait étudier les possibilités pour reloger le service. 2 mois après nous apprenons que c'est transféré...

Incidence : Perte de la cantine et les agents ne sont pas heureux de perdre cette cantine au profit de la carte apétiz.

Emplois concernés :

1 IDIV HC 1A 6B 4 C total : 12

Où seront-ils logés ? :

au 3eme étage de Boulogne Aumont, dans l'espace actuellement dévolu à la formation, la salle de réunion et le local syndical (surface : 164,5m²)

Point 6 Questions diverses

A terme la direction espère ne plus avoir d'accueil « amendes » l'après midi

FACVTA :

nous n'avons pas obtenu plus que le budget initial : suppression des achats des plantes.

Devis pour les douches : validés

projet « vélos » : recherche d'un fournisseur

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à :
unsa.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr